

PARLEMENT EUROPÉEN

2009



2014

Délégation pour les relations avec l'Afrique du Sud

RAPPORT

Michael Cashman

Président de la délégation pour les relations avec l'Afrique du Sud



14^e réunion interparlementaire

Parlement européen-Afrique du Sud

20 et 21 octobre 2009

Strasbourg - France

A. Introduction

La 14^e RIP offrait la première occasion de rencontre entre les deux délégations parlementaires depuis les élections au sein de chacune des parties. Pour la délégation du PE pour les relations avec l'Afrique du Sud, c'était la première RIP de la 7^e législature. Pour la délégation sud-africaine, c'était la première RIP depuis les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu le 22 avril 2009.

Outre le changement de paysage politique, la RIP s'est également tenue dans un nouveau contexte économique, étant donné que les effets de la crise et de la récession mondiales se sont fait sentir en Afrique du Sud, où près de 500 000 emplois ont été supprimés au premier semestre 2009.

La RIP s'est tenue à Strasbourg les 20 et 21 octobre 2009. La délégation sud-africaine était présidée par M^{me} Joan FUBBS (ANC), présidente du *Portfolio Committee on Trade and Industry*, et composée de M. Thulas NXESI (SADTU), président du *Portfolio Committee on International Relations*, M^{me} Z. DUBAZANA (ANC), M. M. MANANA (ANC), M. G. MAGWANISHE (ANC), M. I. DAVIDSON (DA), chef de l'opposition, et M. P. DEXTER (COPE). La RIP était coprésidée par Michael CASHMAN, président de la délégation du PE pour les relations avec l'Afrique du Sud, et M^{me} Joan FUBBS.

En plus de participer à la RIP, la délégation sud-africaine a pu visiter le Parlement européen et le Conseil de l'Europe, où elle a reçu des informations sur le fonctionnement des deux organes. Elle a également pu assister à la session plénière du Parlement européen, où elle a reçu un accueil officiel.

B. La réunion interparlementaire: principaux thèmes

Les thèmes de la RIP ont été traités en deux sessions, les 20 et 21 octobre après-midi. De nombreux sujets ont été abordés, notamment les derniers développements politiques, économiques et sociaux en Afrique du Sud et dans l'UE, y compris les priorités de la nouvelle administration sud-africaine dirigée par le président Jacob Zuma et les réformes constitutionnelles de l'UE à la suite du référendum irlandais sur le traité de Lisbonne; le changement climatique; l'impact de la crise financière et économique; et les questions commerciales, à la fois dans le contexte multilatéral, de l'Organisation mondiale du commerce et de région à région, couvrant les négociations pour un accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Un large éventail de sujets ont été abordés: les derniers développements politiques, économiques et sociaux en Afrique du Sud et dans l'UE, notamment:

- les priorités de la nouvelle administration sud-africaine dirigée par le président Jacob Zuma;
- les réformes constitutionnelles de l'UE à la suite du référendum irlandais sur le traité de Lisbonne;
- le changement climatique;
- l'impact de la crise financière et économique;
- les questions commerciales.

Développements politiques, sociaux et économiques en Afrique du Sud

M. Magwanishe a donné un aperçu général des derniers développements en Afrique du Sud. Depuis les élections, plusieurs ministères ont été remaniés, avec notamment la création de ministères du développement rural et la scission du ministère de l'éducation entre enseignement primaire, supérieur et formation professionnelle. La frustration éprouvée par certains ressortissants concernant l'absence de services de base a débouché sur des protestations et des allégations de corruption, ce qui a mené le gouvernement à lancer une stratégie intitulée «*Clean cities, clean audits*» (villes propres, audits propres) associant la fourniture de services à la bonne gestion des finances publiques. L'objectif était que toutes les municipalités disposent de comités des comptes publics d'ici à 2014 et que le parlement utilise son droit de regard pour garantir une bonne qualité de vie à chacun.

M. Nxesi a décrit l'évolution de la situation de la pandémie de HIV/SIDA, affirmant que l'Afrique du Sud avait désormais dépassé le stade du débat sur le lien de cause à effet entre le VIH et le SIDA. Certains programmes ont montré des signes de progrès dans l'utilisation de traitements rétroviraux, dont bénéficient aujourd'hui un demi-million de personnes. L'Afrique du Sud est désormais le deuxième pays du monde en termes de dépenses pour les programmes relatifs au SIDA.

M. Davidson a résumé les priorités de la nouvelle administration dirigée par le président Jacob Zuma, priorités décrites dans le cadre stratégique à moyen terme du gouvernement. Les principales priorités du plan gouvernemental sont les suivantes:

- la croissance économique, et en particulier la création d'emplois, et ce en réaction au taux de chômage élevé, 23 % officiellement, mais plus officieusement. Il sera essentiel de mettre ici l'accent sur les petites et moyennes entreprises;
- l'établissement d'infrastructures sociales et économiques;
- le développement rural, qui inclut à la fois une réforme agraire et la sécurité alimentaire, étant donné que l'Afrique du Sud est désormais un exportateur net d'aliments;
- le développement des compétences et de la base de ressources humaines;
- l'amélioration du profil sanitaire, notamment par le biais de plans pour un régime national d'assurance-santé;
- la lutte contre la criminalité et la corruption;
- la construction de villes cohésives et humaines, ce qui implique la lutte contre l'expansion urbaine massive qui a caractérisé les développements urbains précédents et l'établissement de communautés dans les villes;
- le renforcement des relations avec le reste du monde.

Lors d'une discussion sur l'importance de l'entrepreneuriat, M^{me} Dubazana a expliqué que le *Broader Based Black Empowerment Act* (BBBA) visait en partie à atteindre ces objectifs. Toutefois, les banques commerciales n'ont pas souhaité assumer le risque de prêter aux petites entreprises. La *Development Bank of South Africa* (DBSA) a donc été créée pour combler ce manque.

L'Afrique du Sud s'est montrée à la hauteur des défis du continent africain en promouvant la paix, la sécurité, le commerce et la résolution des conflits dans le cadre de l'«agenda africain»

national, expliqué par M. Manana. Celui-ci a en particulier souligné que l'Afrique du Sud avait joué un rôle-pivot dans la résolution des conflits et la reconstruction post-conflit, surtout dans les pays comme le Liberia, le Soudan, la République démocratique du Congo, les Comores et le Zimbabwe.

Il a également été discuté des préparatifs de la Coupe du monde FIFA qui se tiendra en Afrique du Sud en juin et juillet 2010. M^{me} Dubazana a affirmé que les préparatifs étaient achevés à 88 % et que tous les stades étaient sur la bonne voie pour être construits d'ici à décembre 2009, sauf au Cap-occidental, où le climat causait des retards. Elle a ajouté que la FIFA avait approuvé les plans en matière de police lors de l'événement.

Développements politiques, sociaux et économiques dans l'UE

Les discussions sur les développements récents dans l'UE ont commencé par une explication du référendum irlandais sur le traité de Lisbonne par le député européen originaire de Dublin, Gay Mitchell, qui était fortement impliqué dans la campagne. Les députés sud-africains ont posé des questions sur les perspectives de ratification du traité par la République tchèque, le seul pays à ne pas y avoir encore procédé. Il a été souligné que le parlement tchèque avait déjà approuvé le traité et qu'il ne manquait plus que la signature du président. Les derniers obstacles (recours devant la cour constitutionnelle tchèque et demande de précision du président concernant l'indemnisation pour l'expropriation, après la guerre, des ressortissants allemands).

Une discussion sur les mesures adoptées par l'UE en réponse à la crise financière a été menée par Michael Gahler, député européen, qui a expliqué les origines de la crise sur le marché du logement américain, ainsi que les erreurs commises par les agences de notation de crédit, qui avaient attribué les notes les plus élevées aux compagnies financières tombées plus tard en faillite. Il a affirmé que pour éviter qu'une crise similaire ne se reproduise, il était désormais nécessaire de garantir qu'aucune institution financière, aucun produit financier ni aucun territoire géographique ne soient exempts de réglementation. Concernant la crise économique, Michael Cashman a souligné qu'il n'y avait pas d'uniformité dans la réponse des États membres de l'UE, même dans la zone euro. Il a ajouté que le futur suivi financier devrait être mondial pour être efficace, mais que le secteur financier lui-même était réticent vis-à-vis de ces mesures.

Concernant l'asile et l'immigration, M. Cashman a expliqué qu'aucune politique communautaire n'était adoptée par l'ensemble des États membres de l'Union, même s'il a affirmé que certains États estimaient qu'il fallait «partager plus équitablement la charge». Il y a deux conventions, la convention de Dublin et la convention de Dublin 2. Cette dernière prévoit qu'une demande d'asile ne puisse se faire qu'au point d'entrée, ce qui bénéficie parfois aux demandeurs. Toutefois, M. Cashman a insisté sur le fait que la politique communautaire devait viser à éliminer les causes poussant les personnes à quitter leur pays, telles que le manque de liberté et de prospérité économique: l'UE doit optimiser sa politique étrangère, son aide, ses échanges commerciaux et son développement. Tout en expliquant que l'Afrique du Sud partageait certaines préoccupations avec l'UE, en sa qualité d'important pays de destination pour les migrants de la région de l'Afrique australe, M^{me} Fubbs a posé la question sensible de l'équilibre, dans les pays d'accueil, entre le respect des droits de l'homme et la reconnaissance de la souveraineté des autres pays. M. Dexter a proposé qu'au lieu d'instaurer des barrières, une approche plus pragmatique soit adoptée envers les demandeurs d'asile et les immigrants: une

«flexibilité régulée». Même si l'immigration a provoqué des tensions sur les systèmes en Afrique du Sud, le besoin d'aide et de protection a été reconnu et des politiques concrètes ont été développées.

Questions mondiales – accords commerciaux multilatéraux et changement climatique

Comme les progrès effectués dans les négociations commerciales à l'OMC ont été limités, la délégation sud-africaine a attiré l'attention sur le fait que l'aspect de «développement» du programme de Doha pour le développement (PDD) avait été perdu de vue. Elle a affirmé que même si le G20 réuni à Pittsburg avait fixé l'objectif ambitieux de conclure ce programme en 2010, les négociations réelles progressaient peu, et que cette frustration avait mené à la prolifération d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux. Michael Cashman a répondu que le PDD était nécessaire pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement et qu'il ne fallait pas demander aux pays africains d'adopter des mesures limitant leur croissance.

Dans le domaine du changement climatique, l'Afrique du Sud est confrontée à des défis particuliers puisqu'il s'agit d'un pays semi-aride à aride soumis à une pénurie d'eau, dont la production d'énergie est historiquement basée sur les combustibles fossiles. Même si elle a reconnu que le passage à des sources d'énergie renouvelables impliquait des investissements majeurs et ne pouvait être effectué rapidement, la délégation sud-africaine a convenu que tous les aspects de la réponse au changement climatique devaient être poursuivis en harmonie, notamment l'atténuation du changement, l'adaptation, le transfert de technologies, la finance et le développement.

Relations UE-Afrique du Sud

La réunion interparlementaire s'est concentrée en particulier sur l'exercice de son contrôle parlementaire, à la fois sur le partenariat stratégique Afrique du Sud-UE, et sur la mise en œuvre de la coopération au développement au titre de l'instrument de coopération au développement (ICD) de l'UE. Dans le cadre du partenariat stratégique, la RIP remplit les engagements de l'UE et de l'Afrique du Sud à encourager la formalisation des relations parlementaires bilatérales AdS-UE et à encourager les visites régulières mutuelles de délégations parlementaires. Michael Cashman a conseillé de se concentrer sur le défi consistant à analyser les domaines où les groupes de travail couverts par le programme d'action conjoint du partenariat stratégique avaient fait des progrès, et à analyser si la dimension parlementaire pouvait être d'une quelconque aide lorsque les avancées étaient plus lentes.

Pour l'ICD, Michael a expliqué que la commission du développement du Parlement européen venait de mettre l'accent sur l'examen des documents stratégiques nationaux, notamment celui concernant l'Afrique du Sud, et qu'un montant de 980 millions d'euros avait été débloqué à cet effet pour la période 2007-2013. À la suite de cela, les représentants des parlements nationaux de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ont montré de plus en plus d'intérêt pour la responsabilisation de leurs gouvernements dans le cadre de leurs accords avec la Commission européenne en matière de coopération au titre de l'ICD. M. Nxesi a exprimé son intérêt que le parlement sud-africain soit également étroitement associé à ce processus et a affirmé qu'il poursuivrait cette discussion.

Concernant les négociations pour un accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays de la région de la SADC, la RIP a tenu une discussion détaillée et animée. La Commission a constaté que l'accord sur le commerce, le développement et la coopération (CDC) entre l'UE et l'Afrique du Sud empêchait les tarifs extérieurs de la SADC de s'appliquer intégralement et qu'un APE solutionnerait le problème. Sans la signature d'un APE, ce sera la fin de la dérogation de l'OMC pour les préférences de Cotonou, laissant ainsi le Botswana, la Namibie et le Swaziland confrontés au problème de devoir concurrencer, sur un pied d'égalité, le reste du monde pour accéder au marché européen. Pour l'Afrique du Sud, la Commission a affirmé que l'APE ferait peu de différence, puisque les dispositions de l'accord CDC ont été reprises dans le texte d'APE proposé. La délégation sud-africaine a rétorqué que le tarif extérieur de la SADC posait des difficultés et a souligné que les revenus de ce tarif étaient concentrés et utilisés au bénéfice d'autres pays de la région, pour un montant plus élevé que celui de l'ATD totale fournie par l'UE. Elle a également souligné que la dérogation de Cotonou ne concernait que le commerce de marchandises, et qu'il en allait de même pour les dispositions commerciales de l'accord CDC. Toutefois, la Commission a insisté sur le fait que l'APE devait également s'étendre aux domaines tels que les investissements et les marchés publics qui, dans le cadre de l'OMC, sont couverts par la rubrique «questions de Singapour». Malgré une réponse de la Commission indiquant que toutes les parties avaient convenu, dans l'accord de Cotonou, que les APE devaient s'étendre au-delà du simple commerce de marchandises, la controverse ne s'est pas éteinte, et Judith Sargentini, députée européenne et 1^{re} vice-présidente de la délégation du PE pour l'Afrique du Sud, a été nommée comme personne de contact pour la délégation du PE en la matière.

Un débat sur l'impact des crises économiques et financières a été lancé par M. Dexter, qui a fait remarquer que les crises avaient conduit à une baisse significative des recettes gouvernementales et avaient exacerbé les problèmes structurels dans certaines industries, notamment le textile. Si d'autres pays du monde commencent à sortir de la récession, l'Afrique du Sud reste en retrait et les problèmes supplémentaires causés par la crise rendent encore plus difficile pour le pays de relever tous ses défis. D'un point de vue financier, M. Davidson a ajouté que les banques établissaient leurs bilans et hésitaient dès lors à accorder des prêts, rendant ainsi encore plus difficile la relance économique. M. Cashman a fait remarquer que les crises pouvaient constituer une opportunité pour examiner le fonctionnement des économies de l'UE et de l'Afrique du Sud, de sorte à lancer des réformes. Les deux parties espéraient que la récession aurait une forme de V et pas de W, pour éviter un double impact.

La RIP a ensuite discuté des Objectifs du millénaire pour le développement, à commencer par un résumé de la Commission sur l'étendue des progrès réalisés par l'Afrique du Sud en vue de les atteindre. L'objectif sur l'égalité des sexes (objectif 3) a été largement atteint, et des avancées importantes ont été constatées en matière de réduction de la pauvreté et de la faim (objectif 1). Si les statistiques indiquaient que l'objectif relatif à l'éducation primaire (objectif 2) avait été atteint, des questions subsistaient quant à la qualité de l'éducation fournie. Les défis les plus importants demeuraient dans les domaines de la mortalité infantile et de la santé maternelle (objectifs 4 et 5), et en particulier dans celui du VIH-SIDA et de la tuberculose (objectif 6). M. Dexter et M. Nxesi ont convenu qu'il restait du pain sur la planche pour régler le problème du VIH/SIDA et M. Nxesi s'est interrogé sur les engagements des bailleurs de fonds (objectif 8), et surtout sur la promesse de consacrer 0,7 % de leur PIB au développement. Michael Cashman a convenu qu'il était important d'insister sur l'engagement de 0,7 %, en particulier parmi les États

membres de l'UE, en soulignant que la crise économique ne justifiait pas de manquer à cet objectif car le montant baissera en même temps que toute diminution du PIB.

La discussion relative aux domaines de coopération entre l'UE et l'Afrique du Sud s'est principalement concentrée sur la question des sciences et des technologies, la Commission soulignant que l'Afrique du Sud était le pays tiers participant qui obtenait le plus de succès dans les appels de propositions concurrentiels au titre du 7^e programme-cadre de recherche de l'UE. En réponse à une question de Giles Chichester, M. Dexter a dressé un bilan de la situation en matière de développement du réacteur nucléaire de Pebble Bed, affirmant que la question n'était pas encore tranchée. Il a toutefois mentionné que les Chinois avaient montré de l'intérêt et qu'il était possible que cela permette d'utiliser la technologie à une échelle suffisante pour être viable.

Futures relations interparlementaires

Le forum de discussion désormais établi entre le nouveau Parlement européen et le nouveau parlement sud-africain, la RIP a discuté des détails pratiques pour les futurs échanges.

Michael Cashman a également soulevé la question des arrangements institutionnels possibles en matière de contrôle parlementaire de tout accord de partenariat économique conclu entre l'UE et la SADC, étant donné que le seul APE signé à l'heure actuelle, concernant les pays du Cariforum, contient des dispositions concernant une «commission de contrôle des APE». M. Cashman a fait remarquer que cela semble faire double-emploi avec les accords de coopération parlementaire existants entre le PE et les régions ACP au titre de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. La délégation sud-africaine a affirmé que la même question avait été soulevée par le groupe de la SADC, et qu'il avait décidé que le contrôle parlementaire d'un APE resterait des compétences des structures de l'assemblée parlementaire paritaire.

Le président de la délégation du PE pour les relations avec le parlement panafricain (PPA), Michael Gahler, a mené un échange de vues sur les travaux de cet organe régional, expliquant que sa tâche était d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie UE-Afrique et de ses huit partenariats dans différents domaines politiques. Il a remercié l'Afrique du Sud pour avoir accueilli le PPA à Midrand, ce à quoi M^{me} Fubbs a répondu que l'Afrique du Sud bénéficiait aussi de cet accord puisqu'il encourageait la coopération et la cohésion sur le continent africain.

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

14^e réunion interparlementaire PE-Afrique du Sud

Mardi 20 octobre 2009, de 16 à 19 heures
Mercredi 21 octobre 2009, de 15 h 45 à 18 h 30

Bâtiment Louise Weiss (LOW), salle S4.1

STRASBOURG

DÉCLARATION DE CLÔTURE

La 14^e réunion interparlementaire entre le Parlement européen et le parlement sud-africain s'est tenue à Strasbourg (France) les 20 et 21 octobre 2009. La discussion a été ouverte et cordiale et a renforcé le lien d'amitié existant entre les deux délégations parlementaires. Elle a également permis de mettre au jour une vision partagée sur de nombreux thèmes.

Les discussions ont couvert une grande variété de thèmes, notamment les priorités de l'administration récemment élue dirigée par le président Zuma en Afrique du Sud, les changements constitutionnels attendus dans le cadre du traité de Lisbonne dans l'UE, les répercussions de la crise financière et économique mondiale, le cycle de Doha pour le développement de l'OMC et le défi mondial du changement climatique. Les deux parties ont également échangé leurs vues sur les négociations en cours en vue d'un accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

La réunion interparlementaire a également fait usage de son droit de contrôle parlementaire sur le partenariat stratégique Afrique du Sud-UE et la mise en œuvre du financement de la coopération au développement au titre de l'instrument de coopération au développement de l'UE. Les parlementaires ont également échangé leurs avis sur la manière dont ils voyaient les relations futures entre leurs deux parlements.

Les députés qui ont pris part à la réunion interparlementaire ont été ravis de l'issue de leurs discussions, et particulièrement du fait d'avoir établi une si bonne relation de travail, qui renforcera les liens entre leurs parlements respectifs.

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

14^e réunion interparlementaire PE-Afrique du Sud

20 – 21 octobre 2009 - STRASBOURG

DÉLÉGATION SUD-AFRICAINE

Députés

M^{me} J FUBBS	Chef de la délégation Présidente du <i>Portfolio Committee on Trade and Industry</i>	ANC
M. T NXESI	Président du <i>Portfolio Committee on International Relations & Cooperation</i>	SADTU
M^{me} Z DUBAZANA	Membre de la commission des finances	ANC
M. M MANANA	Membre de la commission des relations internationales et de la coopération	ANC
M. G MAGWANISHE	Vice-président du parti majoritaire	ANC
M. I DAVIDSON	Chef de l'opposition	DA
M. P DEXTER	Membre de la commission minière Membre de la commission de l'énergie	COPE

Personnel accompagnant la délégation

M. Kayum AHMED	Chef d'équipe: multilatéral
M ^{me} Cheryl-Anne PAULSE	Responsable des relations internationales
M. Deon SEALS	<i>Department of International Relations & Cooperation</i>
M ^{me} S MANGCU	Responsable du programme législatif de l'Union européenne parlementaire

Ambassade sud-africaine auprès de l'UE

M. Anil SOOKLAL	Ambassadeur
M ^{me} Nelistra SINGH-SOOKLAL	Accompagnatrice de l'ambassadeur
M. P. MFENYANA	1 ^{er} secrétaire

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH AFRICA

14th Interparliamentary meeting EP/South Africa

20 - 21 October 2009 - STRASBOURG

EP-DELEGATION

Mr Michael Cashman	Chair	S&D
Ms Judith SARGENTINI	Vice-chair	Verts/ALE
Ms Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID	Full member D-ZA	PPE
Mr Sabine VERHEYEN	Full member D-ZA	PPE
Mr Nuno TEIXEIRA	Sub.member D-ZA	PPE
Mr Michael GAHLER		PPE
Mr Gay MITCHELL		PPE
Mr Bernd LANGE	Full member D-ZA	S&D
Ms Liisa JAAKONSAARI	Sub.member D-ZA	S&D
Mr Boris ZALA	Sub.member D-ZA	S&D
Mr Morten LØKKEGAARD	Full member D-ZA	ALDE
Mr Giles CHICHESTER	Full member D-ZA	ECR

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH AFRICA

14th EP/South Africa Interparliamentary meeting

Tuesday 20 October 2009, 16.00-19.00
Wednesday 21 October 2009, 15.45-18.30

Louise Weiss building (LOW) Room S4.1

STRASBOURG

DRAFT AGENDA

I. Political, social and economic developments in South Africa

- Recent political, social and economic developments in South Africa
- Priorities of the new administration
- South Africa's African Agenda
- Update on the Fifa World Cup

II. Political, social and economic developments in the EU

- Constitutional reforms after the Irish referendum
- Economic developments: EU legislative measures to combat the economic crisis
- EU Asylum and Immigration Policy

III. Global Issues

- WTO/Doha Development Round
- Environment/ climate change

IV. EU-South Africa Relations

- Oversight of the South Africa-EU Strategic Partnership
- Economic Partnership Agreements:
 - Consequences for regional integration
 - Impact on the ACP future
- Oversight and scrutiny of DCI funding (Country Strategy Paper)
- Impact of the financial and economic crises
- Millennium Development Goals
- Areas of co-operation
 - o Environment
 - o Peace and security in Africa
 - o Science and technology for development
 - o Energy

V. Future Interparliamentary Relations

- Future relations between the EP and the Parliament of South Africa
- Institutional arrangements for parliamentary oversight of the EPA
- Interparliamentary relations between regional and national parliaments
 - o Report on the recent activities of the Pan-African Parliament - Michael Gahler

EUROPEAN PARLIAMENT

DELEGATION FOR RELATIONS WITH SOUTH AFRICA

14th South Africa/EP meeting

DRAFT PROGRAMME

Monday 19 October 2009

13.25 Arrival of the Delegation from Johannesburg/South Africa
at Enzheim Airport/ Strasbourg

Free afternoon and evening

Tuesday 20 October 2009

09.30 Departure from Hotel Hilton for the European Parliament

09.45 Arrival at LOW entrance

10.00-10.30 Introductory tour of the European Parliament
By *Protocol Service*

10.45-12.30 Visit to the Council of Europe

10.45 Arrival at the main entrance of the Palais de l'Europe
Visit of the Debating Chamber of the Parliamentary Assembly.

11.15 Conference on the role of the Council of Europe in the European political
landscape, given by an Administrator of the General Secretariat

13.00-15.00 Lunch at the Council of Europe
Hosted by:

Michael Cashman

Chairman of the Delegation for relations with South Africa

16.00-19.00 14th Interparliamentary meeting - LOW S4.1
Please see Draft Agenda

19.15 Departure to hotel

Free evening

14^e réunion interparlementaire PE-Afrique du Sud

Wednesday, 21 October 2009

- 9.00 Departure from Hotel Hilton
- 9.30-11.00 Bilateral meetings with Political Groups - LOW S4.1
No interpretation provided
- 9.30-10.00: Group of the Progressive Alliance of Socialists and
Democrats in the European Parliament
Members: Cashman, Lange
- 10.00-10.30: Group of the Alliance of Liberals and
Democrats for Europe
- 10.30-11.00: Group of the European People's Party
(Christian Democrats)
Members: Cadec, Gahler, Sanchez-Schmid, Verheyen
- 11.30-12.30 EMAS in European Parliament - LOW S4.2
The Community eco-management and audit scheme (EMAS)
is an environmental standard established by the European Union
Presentation by *Mr Lambert Kraewinkels*
- 13.00 Lunch:
Hosted by:
- Miguel Angel Martínez Martínez**
Vice-President of the European Parliament
in honour of the South African parliamentarians
- Venue: Private room in Members Restaurant*
- 15.00-15.30 South African delegation to attend Council and Commissions statements:
Climate Change and developing countries (diplomatic gallery)
- 15.45 -18.30 14th Interparliamentary Meeting - LOW S4.1
Please see Draft Agenda
- 18.45 Departure to Hotel Hilton
- 19.45 Departure from the Hotel Hilton
- 20.00 Dinner hosted by:
- Mr Michael Cashman**
chairman of the Delegation for relations with South Africa
- Venue: Hôtel Régent Petite France*
5, rue des Moulins - 67000 Strasbourg

14^e réunion interparlementaire PE-Afrique du Sud

Thursday, 22 October 2009

- 08.20 Departure from Hotel Hilton to the European Parliament
- 08.35 Arrival at LOW entrance
- 8.45-10.45 Bilateral meetings with Political Groups - LOW S4.1
No interpretation provided
- 8.45-9.15:
9.15-9.45:
9.45-10.15:
10.15-10.45:
- 11.00 Departure of the Delegation from South Africa
- Free afternoon
- 17.00 Departure from Strasbourg to Frankfurt Airport
- 22.35 Departure from Frankfurt Airport to Johannesburg/South Africa